

Le Président

Bruno BERNARD

Président

Grand Lyon – la Métropole

20, rue du Lac – CS 33569

69505 LYON CEDEX 03

Lyon, le **11 OCT. 2021**

Objet : Mémorial de la Shoah

Monsieur le Président,

Alors que plusieurs villes de France ont déjà érigé un mémorial aux victimes de la Shoah, des représentants de rescapés juifs et non juifs, l'Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie, l'association des Fils et Filles de Déportés Juifs de France, le Crif Auvergne-Rhône-Alpes et des personnalités de la Métropole de Lyon, ont soutenu la demande pour que soit érigé un mémorial à Lyon.

Lors de la commémoration de la rafle de la rue Sainte Catherine, le 14 février 2021, le maire de Lyon a déclaré : « La mémoire ne va pas de soi. Il faut des lieux, des dates, des stèles, des rassemblements, des archives, des êtres et des volontés pour la faire vivre ». Grégory Doucet a ainsi rappelé le soutien financier que la ville souhaitait apporter au projet.

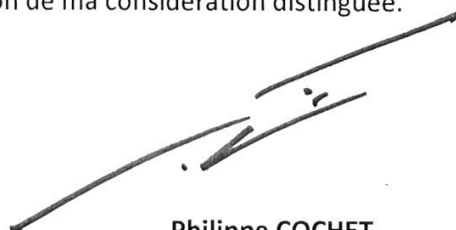
Le lieu retenu par la mairie de Lyon est la place Carnot, près de la gare de Perrache, rappelant symboliquement les trains qui partirent chargés d'hommes, femmes et enfants que le régime nazi envoya à la mort.

L'emplacement choisi se situe sur un terrain appartenant à la Métropole de Lyon. Il vous revient donc d'autoriser cette édification et de proposer l'apport financier de la Métropole.

Comme le rappelait dans leur tribune les défenseurs du mémorial : « Dans un monde parcouru à nouveau de frissons, quand certains souvenirs paraissent s'effacer, volontairement ou non de bien des mémoires, il est indispensable et urgent de montrer et de raconter une tragédie moderne, sans précédent par son ampleur : la tentative d'élimination de tout un peuple »

Aussi, nous vous sollicitons pour proposer ce rapport dès le prochain conseil de la Métropole et marquer ainsi notre soutien fort à ce projet mémoriel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Philippe COCHET

Maire de Caluire-et-Cuire

Conseiller métropolitain